

LE DOSSIER DU JOUR | EN ISÈRE

l'exécution d'un arrêté préfectoral permettant la construction du village-vacances

se passer pour le Center Parcs ?

À Roybon,
une « colère sous-jacente »

La statue de la Liberté est toujours au milieu du village. La décision du tribunal, hier après-midi, n'a pas bouleversé Roybon. Il faut dire qu'il y avait plus de journalistes que d'habitants dans les rues...

Au club des retraités de la Haute-Galaure, une demi-douzaine d'anciens papotent et jouent aux cartes. Ils ne savent pas pour Center Parcs. Mais Georges Berruyer, 76 ans, a un avis : « Ce n'est pas bien pour le pays, qui se meurt. Et puis les zadistes qui occupent une maison qui appartient à l'État, ce n'est pas normal ! S'il y en a qui montent en sueur, ça pourrait taper ! »

« Une victoire pour personne »

Devant le tabac-press, un habitant du village opposé au projet, qu'on appellera Bernard, est « content » : « Y'en a marre que ceux qui ont du pseudo-pouvoir, les élus, s'assoient sur les lois. Heureusement, il y a une justice ! » Une dame blonde qui passe lui lance, dans un sourire crispé : « On va devoir payer, tu ne viendras pas te plaindre ! »

Arrive Christian Luciani, président de l'association Vivre en Chambaran. « On est un peu frustrés. Les gens ici ont une colère sous-jacente. Les opposants sont très forts, mais le projet se fera. On prendra le temps qu'il faut. Ça n'entame en rien notre déter-

mination. » Quelques Roybonnais poursuivent leur discussion sur le trottoir, malgré le froid. À quelques minutes d'intervalle, deux jeunes hommes à l'allure de zadistes potentiels entrent l'un dans le tabac, l'autre dans la boucherie. Les commerçants les servent.

Quarante-cinq minutes après l'heure annoncée, le maire reçoit la presse dans son bureau. Entre deux sonneries de téléphone, Serge Perraud, le maire, chapeau noir à portée de main, insiste sur la différence entre travaux et défrichement. « Cette décision n'est une victoire pour personne, avoue-t-il. On est en partie satisfaits. » La nuit tombe. Pour répondre aux télés en direct, le maire repousse d'une demi-heure le conseil municipal. En l'attendant, élus et public parlent... de Center Parcs. Mais il n'en est pas fait mention avant la dernière question diverse ! Le maire répète les arguments qu'il a servis aux médias tout l'après-midi. Une élue s'inquiète : « La difficulté sera de tenir les gens ». Pour son collègue, « Il y a un ras-le-bol général, une psychose. » Une autre élue se demande s'il n'est pas temps de « réfléchir à réunifier la population de Roybon autour de ce sujet ? ». En attendant, les élus ont décidé de communiquer sur tous les supports pour faire connaître leur interprétation de la décision de justice.

Sébastien DUODONNÉ



Hier après-midi, le centre du village était calme. Mais plusieurs habitants parlent d'un sentiment de colère qui monte et que la décision de justice pourrait aviver. Photo Le DL/Marc GREINER

Pierre & Vacances-Center Parcs :
« Nous sommes tout à fait légitimes à poursuivre le défrichement »



Jean-Michel Klotz insiste : « Nous allons tout faire pour que le chantier reprenne. » Photo Archives Le DL

Pour les Chambaran sans Center Parcs :
« La problématique loi sur l'eau, c'est le talon d'Achille du projet »

Les opposants au Center Parcs ont été les premiers à dégaîner. Dès la décision du tribunal administratif connue, les élus d'Europe-Écologie-Les Verts ont envoyé un communiqué de presse. « Nous nous réjouissons de cette décision qui montre que ce projet de Center Parcs a été mené de façon précipitée, au détriment de la concertation et du respect du droit », réagissaient notamment Michèle Rivasi (députée européenne), Michèle Bonneton (députée), Olivier Bertrand et Catherine Brette (conseillers généraux). Malgré tout, Stéphane Peron, président de l'association Pour les Chambaran sans Center Parcs, ne donnait pas vraiment dans le triomphalisme. Il soulignait juste que la

suspension des travaux de construction était « une excellente nouvelle. La problématique loi sur l'eau est essentielle, c'est le talon d'Achille du projet. La décision du tribunal montre que l'inquiétude était légitime. »

« On va continuer à travailler les dossiers »

Mais il tempérait : « Notre recours sur la question des espèces protégées a été débouté. C'est dramatique... On n'a pas pris en compte le "vivant". La préservation de la vie animale n'a pas été jugée suffisamment importante. Personnellement, je suis déçu. On va continuer à se battre, à travailler les dossiers. Nous allons nous concentrer sur le dossier loi sur l'eau. »

Francis Meneu, président de la Frapna Isère, était dans le même état d'esprit : « Notre recours concernant les espèces protégées a été débouté. Mais je suis satisfait que le recours au titre de la loi sur l'eau ait abouti. La décision du tribunal nous apparaît comme logique et cohérente. Nous avons de sérieux doutes sur l'arrêté préfectoral pris malgré l'avis unanimement défavorable de la commission d'enquête. »

Hier, M. Peron comme M. Meneu appelaient à l'apaisement. Le président de la Frapna Isère concluait : « Maintenant qu'un jugement a été rendu, nous devons reprendre un dialogue calme et serein. »

K.B.

tre projet. Il confirme notre capacité à avancer dans le projet. Nous sommes donc tout à fait légitimes à poursuivre le défrichement. »

Un appel devant le Conseil d'État ?

Malgré tout, cette phase de défrichement était jusque-là sérieusement bloquée par la présence des zadistes à proximité du chantier de Roybon. Sur cette question, M. Klotz souligne : « Nous allons tout faire pour que le chantier reprenne. Nous allons nous rapprocher des services de la préfecture. » En creux, cela signifie que les zadistes pourraient être expulsés très prochainement de la maison forestière où ils sont installés depuis le 30 novembre...

En revanche, le recours loi

sur l'eau a été validé par le tribunal administratif. « Cette décision suspend uniquement les travaux de construction à proprement parler du Center Parcs. Cette phase ne devait intervenir qu'à la fin de l'année 2015. D'ici là, le jugement au fond aura été rendu. Nous devons donc attendre l'analyse plus approfondie du recours. Mais nous nous laissons également la possibilité de faire appel de cette décision devant le Conseil d'État. Nous sommes en train d'analyser la question avec notre avocat, nous allons nous décider rapidement car nous sommes tenus par des délais légaux. »

Le directeur général adjoint affirme une fois de plus : « Nous restons confiants dans le projet. »

Karine BONNET



Les élus EELV et Stéphane Peron se sont réjouis de la décision du tribunal administratif de Grenoble. Photo Archives Le DL

LU SUR TWITTER



Ils ont réagi en 140 caractères ou moins...

→ Il y a, bien sûr, la version "canal historique" ou le bon vieux communiqué qui tombe sur le mail des rédactions, parfois même sur le fax (si, si...)

Et puis, il y a la version 2014. Quand il se passe quelque chose dans le monde ? On tweete. Même si c'est à Roybon ? Surtout si c'est à Roybon, avec Center Parcs... Petite sélection, avec des gens connus ou pas, de ce qu'on y a lu hier...



@MicheleRivasi

→ Un beau cadeau avant Noël ! Le TA de #Grenoble suspend les travaux du projet de Center Parcs à #Roybon en Isère...



@EricPiolle

→ Center Parcs à Roybon : les travaux sont suspendus ! Je serai l'invité de @franceinter demain matin, dès 7h50



@380live1

→ Center parcs suspendu ; encore une fois, malgré les évidences, l'acharnement d'André Vallini le mène dans le mur...



@MicheleBonneton

→ Très bonne nouvelle : le tribunal administratif de Grenoble suspend le projet Center Parcs à Roybon !



@elisaou750

→ Et hop 700 emplois ! Isère : la justice suspend les travaux du Center Parcs de Roybon



@MichelFuselier

→ On doit pas avoir assez de chômage. Les écolos arrivent à stopper les travaux Center Parc. Merci à eux.



@aurelienwillem

→ Grâce à la jurisprudence #sivens une poignée de hippies suffit à faire capoter n'importe quel projet #Roybon #leRenoncementCestMaintenant



@julienbayou

→ La justice suspend les travaux de #Centerparcs à #Roybon. Plusieurs "doutes sur la légalité". La suite logique ? L'abandon du projet



@SimonBleas

→ Avec les écolos c'est définitif, on ne fera strictement plus rien dans notre pays... #Centerparcs #Roybon



@delongevialleph

→ #CenterParcs #Roybon le TA suspend les travaux. Une fois de plus, la forme prend le pas sur le développement et l'emploi. #Francepanne



@dbonzy

→ @delongevialleph Philippe je comprends ta position. Mais aux yeux de l'opinion le Juge a reconnu que les Verts avaient raison de s'opposer.



@YMongaburu

→ #CenterParcs les travaux suspendus par le juge. Fin du fait accompli. Place au débat. Eau, Biodiversité, emploi, #responsabilité.



@MartineBillard

→ Une très bonne nouvelle : Center Parcs à Roybon : les travaux sont suspendus ! Au titre de la loi sur l'eau.



@OuralDidier

→ Isère, la justice suspend le chantier contesté du Center Parcs de Roybon : C'est bien ce que je craignais, les écolo-anarchistes commandent



@lambda_citoyen

→ #Grenoble #CenterParcs n'est plus qu'un parc sans terre !



@Leothelast07

→ Il faudrait en profiter pour en finir avec #CenterParcs : baigne pour le personnel, loisirs aliénants et concentration de beaufs



@JeanGab1

→ la justice suspend le chantier de Roybon ! Bientôt il sera interdit d'entreprendre dans notre pays !!



@jeromegodefroy

→ Quelques zozos Zadistes sans légitimité ont donc triomphé du projet de #CenterParcs de l'Isère, au mépris de la raison.